

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
|     |     |     |     |     |     | ✓   |     |     |     |     |     |

L A  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 D E  
**QUEBEC**

Propriétaire Rédacteur :

**L'abbé D. GOSSELIN**

**SOMMAIRE :**

Les Jésuites et le Parlement Fédéral 273.—Les premiers chrétiens dans l'Amérique Septentrionale (fin) 275.—Apostolat de la Prière 279.—Dom Bosco et V. Hugo 279.—Nouvelles Religieuses 280.

**Les Jésuites et le Parlement Fédéral**

L'homme propose et Dieu dispose, nous sommes-nous dit une fois de plus, en lisant l'importante discussion soulevée par la comparaison forcée des Jésuites devant le haut tribunal du Parlement Fédéral.

En effet, la fameuse motion destinée à faire déclarer inconstitutionnelle leur dernière reconnaissance civile et politique a été, pour certains députés protestants, l'occasion d'une expression de sentiments éminemment flatteurs pour les catholiques de la province de Québec.

Si ceux qui ont assumé la responsabilité de ce débat, ont certainement commis au moins une faute, les déclarations qu'il a provoquées, les enseignements qu'il comporte et les résultats inappréciables qui en seront la conséquence, nous permettent de dire : heureuse la faute qui nous a valu tout cela !

Nous croyons donc accomplir un devoir

(1) La première reconnaissance civile et politique des Jésuites a été décrétée en 1871.

en signalant certaines admissions bien propres à nous enorgueillir, et en résumant les enseignements et les résultats auxquels nous venons de faire allusion. Ils ont, suivant nous, leur place indiscutable, même dans une modeste *Semaine religieuse*. Du moment que nous nous tenons scrupuleusement dans la sphère des principes, nos observations ne peuvent raisonnablement nous attirer le reproche de descendre sur un terrain qui n'est pas le nôtre, ou encore, de sortir du cercle dans lequel nous devons nous circonscrire.

Quoique la mission civilisatrice de l'Eglise catholique n'ait pas besoin d'être démontrée, nous avons vu avec une légitime fierté un protestant, le député de Standstead, proclamer cette vérité dans un langage que ne désavouerait pas un catholique :

“ Je regarde, a-t-il dit, l'Eglise catholique comme l'un des plus forts, si non le plus fort rempart que nous ayons dans notre pays contre ce que je considère comme l'élément le plus dangereux : l'esprit d'infidélité et d'anarchie. L'Eglise catholique romaine reconnaît l'autorité, elle enseigne l'observance des lois, le respect du bon ordre et des autorités constituées. ”

Non content d'avoir rendu à l'Eglise catholique le tribut d'hommages qui lui est dû, le député de Stanstead a déclaré “ que

jamais minorité, dans aucun pays, n'a été traitée avec plus de justice et même de générosité que la minorité protestante de la province de Québec ; que l'harmonie la plus parfaite règne entre la majorité catholique et la minorité protestante qui ne se plaint pas, et ne songe pas davantage à se plaindre dans la circonstance actuelle.

Il a qualifié de *braillards*, comme l'honorable M. Mitchell, protestant lui aussi, a qualifié de *fanatiques* les auteurs de l'agitation malsaine, déjà agonisante heureusement. *Braillards* et *fanatiques*, c'est ce qu'ils sont tout à la fois, rien de plus ni de moins. Ces qualificatifs appliqués par deux hommes qui font certainement autorité sur la question qui nous occupe, et le vote écrasant du Parlement fédéral, nous justifient de dire, en passant, que certains journaux de la province de Québec ont exagéré l'importance de la croisade entreprise contre les Jésuites. Sans doute, une portion de la province d'Ontario ne nous affectionne pas précisément ; mais, tout de même, nous aimons à la croire un peu moins hostile à notre égard, que les peuplades des cinq cantons, campées autrefois sur les bords de ses grands lacs.

Dans tous les cas, les témoignages flatteurs qui nous ont été rendus, nous dédommagent amplement des sacrifices que nous avons dû faire quelquefois, et prouve que la semence de nos bons procédés n'est pas tombée sur une terre ingrate. Notre générosité à l'égard de la minorité protestante, enregistrés aujourd'hui dans les débats parlementaires, nous permet de rappeler aux majorités des autres provinces de la Confédération, le grand précepte de charité qui résume tous les autres : faites à nos co-religionnaires ce que nous faisons aux vôtres, et ne leur faites pas ce que vous ne voudriez pas être fait aux vôtres. C'est la politique enseignée par l'Évangile, et la seule qui puisse assurer la paix et la concorde entre les diverses nationalités que la Providence destine à vivre côte à côte. Ceux qui sont incapables de s'élever à ce niveau chrétien, ne sont certainement pas appelés à gouverner les peuples.

Nous ne connaissons guère M. Colby, mais le discours qu'il a prononcé dénote les qualités caractéristiques du véritable homme d'état — qualités indispensables à l'homme politique, surtout dans un pays mixte comme le nôtre.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur le discours de l'honorable Ministre de la Justice, nous constatons qu'il contient sur un autre point capital, des déclarations de la plus haute importance. De plus, abstraction faite de leur importance intrinsèque, ces déclarations en ont une autre incontestable. En effet, Sir John Thompson a fait remarquer qu'il ne parlait pas en son nom personnel, mais au nom de tous ses collègues.

Sa première déclaration se rapporte à l'interprétation de la clause du traité de Paris, qui nous garantit le libre exercice de notre religion avec la restriction : *en autant que les lois de la Grande-Bretagne le permettent.*

“ Le sens évident, a dit l'honorable Ministre de la Justice, d'après les paroles du Procureur-Général, du Solliciteur-Général et du Premier Ministre d'Angleterre pendant la discussion du traité, et le seul que tout homme intelligent et non préjugé admettra, est celui-ci : *en autant que les lois de la Grande Bretagne permettent la liberté des cultes dans ses colonies.*” Or les lois de la Grande Bretagne permettaient alors la liberté des cultes dans ses colonies.

Parlant ensuite de “ l'Acte de Québec,” il a déclaré que le statut relatif à la suprématie royale, avait été amendé de manière à laisser les catholiques de la province de Québec *en possession de tous les privilèges de culte.*

Il est donc bien établi que l'Église catholique jouit au Canada d'une liberté absolue, non seulement en fait, mais en droit. En d'autres termes, le culte catholique, comme nous écrivait récemment l'un de nos juges les plus distingués, est légalement aussi libre ici qu'il l'était dans les États Pontificaux avant l'invasion piémontaise.

Les partisans de l'autonomie provinciale ont sans doute été heureux d'entendre également l'honorable ministre de la Justice proclamer, abstraction faite du droit de veto, l'indépendance absolue des législatures provinciales sur les matières de leur ressort.—Nous sommes donc dans une position privilégiée, puisque nous possédons les libertés religieuse et politique dans toute leur plénitude. Par conséquent, sachons être contents de notre sort, et fermons l'oreille aux suggestions de ceux qui pourraient chercher à nous faire échanger le certain pour l'incertain. Soyons dans l'avenir justes et généreux à l'égard des protestants, comme nous l'avons été dans le passé, et nous pourrions compter de plus en plus sur leur esprit de justice.

“ Que la race canadienne française, disait Lord Dufferin en 1878, livre un combat généreux avec ses compatriotes d'origine anglaise, pour procurer plus sûrement l'avancement du bien-être moral, matériel et politique de son pays. C'est une lutte où les vaincus recueilleront des lauriers aussi purs, des avantages aussi universels que ceux qui seront le prix des vainqueurs.”

Soyons unis, et nous serons toujours forts dans la sauvegarde et la revendication de nos droits légitimes, comme le vote du Parlement Fédéral sur la question des Jésuites en est un exemple frappant.

Soyons unis, comme le sont pour le plus grand bien de la religion, le clergé séculier et les ordres religieux, et marchons à l'accomplissement de nos destinées, les yeux attachés plus que jamais sur les hommes chargés d'exercer au milieu de nous la magistrature spirituelle.

—o—

#### Les premiers chrétiens dans l'Amérique Septentrionale

Les colons catholiques de l'Amérique, pendant plusieurs siècles, furent soumis à la juridiction des évêques d'Islande et du Groënland ; et ceux-ci, d'après la Bulle du Pape Grégoire IV, étaient suffragants de

l'Archevêque de Hambourg. En 1099, ils devinrent suffragants de l'Archevêque de Lund, en vertu d'un décret du pape Urbain II ; et finalement, en 1154, ils furent subordonnés, en la même qualité, à l'Archevêque de Drouthem, en Norvège, par le pape Anastase IV ; l'histoire atteste que, de temps en temps, ils traversèrent l'Océan pour assister aux Conciles provinciaux tenus dans ces cités métropolitaines.

L'an 1276, les croisades furent prêchées en Amérique ; le denier de S. Pierre y fut recueilli et envoyé à Rome, sur l'ordre du Pape Jean XXI, et, dans la suite, à l'invitation de ses successeurs Nicolas III et Martin V. En un mot, le Catholicisme était florissant dans l'Islande et le Groënland et dans le Vinland Américain jusqu'au milieu du 16<sup>e</sup> siècle.

Quand les nations septentrionales de l'Europe eurent, en grande partie, abandonné l'Eglise romaine, le roi Christian de Danemark envoya, en 1540, des prédicateurs dans l'Amérique Danoise, pour substituer le Luthéranisme à l'ancienne foi. On inaugura cette substitution en traînant dans les pri-sons du Danemark l'un des évêques d'Islande, Augmond de Skalholt, et en décapitant l'autre, Jean Arleson de Horhm, l'an 1551.

Le peuple protesta contre le changement de religion, déclarant que ce n'était pas au roi de Danemark, mais au Souverain pontife de Rome d'enseigner ce qu'il y avait à croire.

L'adhésion à l'enseignement du Siège Romain caractérisait également les Groënlais, comme l'atteste le Pape Pie II, par une lettre écrite en 1448, dans laquelle il établit qu'ils étaient catholiques depuis six siècles. Le dernier évêque de Gardar, Vincent, fut sacré en 1537, quarante-cinq ans après la découverte de l'Amérique par Colomb, et près de cinq cents ans après l'érection de ce Siège.

Nous pouvons conclure de là que, pendant plusieurs années, le sacrifice eucharistique

a été offert simultanément dans le Vinland par les descendants des Normes, et sur les rives de la Floride, par les missionnaires qui suivirent la route de Colomb.

Enfin, privé de ses pasteurs, le troupeau dispersé perdit peu à peu la foi catholique, et maintenant il ne reste plus rien de cette vieille chrétienté du Vinland, si ce n'est les anciens monuments dont j'ai parlé, les débris de la pierre du baptistère à Newport (Rhode-Island) que plusieurs d'entre vous ont vus, et quelques tombes de ces premiers aventuriers ; tombes qui ont été découvertes par hasard, et dont l'une trouvée dans la Virginie, à environ quinze milles au Sud-Ouest de Washington, porte à côté de la date de 1051, l'inscription catholique : Dieu : ayez pitié d'elle (1)

Si je me suis arrêté à l'histoire catholique des Normes, dans le pays qui forme maintenant la Nouvelle Angleterre, c'est que j'ai supposé que ce sujet serait à la fois neuf et intéressant, pour la plupart d'entre vous. Je ne puis l'abandonner sans ajouter que la forme du gouvernement en Islande, au Groënland et au Vinland, était la forme républicaine ; et cela, depuis la fondation des colonies respectives, jusqu'en 1261, époque où elles devinrent des dépendances de la couronne de Norwège.

Il y avait donc une petite république catholique sur ce continent, sept ou huit cents ans avant nous.

Parlant de ces premières républiques, Malte-Brun fait remarquer que le génie de la liberté et le génie non moins puissant de la poésie faisaient alors briller les forces de l'esprit humain jusqu'aux derniers confins de la terre habitable.

Je ne referai pas ici l'histoire de celui qui a découvert, de ceux qui les premiers ont exploré l'Amérique, au 15<sup>e</sup> et au 16<sup>e</sup> siècles. Christophe Colomb, le héros et le saint ; Jean et Sébastien Cabot, dont la gloire est impérissable ; les nobles et cho-

valeresques Ojeda et Amerigo Vespucci, qui a donné son nom à toute la partie occidentale de notre contrée ; Verrazzani, qui fut le premier à visiter Rhode-Island, après l'extinction des colonies Normandes ; Nunez et Ponce de Léon ; tous ces grands hommes étaient catholiques ; et ce fut un prêtre catholique, Jean Pérez, de l'ordre de S. François, qui par son éloquence écarta les innombrables obstacles qui se trouvaient sur la voie de Colomb ; Isabelle la catholique supporta les dépenses de son expédition ; et le matin où ils devaient s'aventurer sur une mer inconnue, Colomb et sa suite, au nombre de 120 hommes, reçurent la sainte communion dans une chapelle de sapins et de voiles, sur le rivage de la mer, à Palos.

Les premiers missionnaires, chez les Indiens du Nouveau-Monde, au 16<sup>e</sup> siècle, étaient, cela va sans dire, catholiques. Dix-sept d'entre eux obtinrent la couronne du martyre ; c'étaient des Franciscains, des Dominicains, des Jésuites, des Récollets. Aujourd'hui, on ne peut en douter, ils prient avec ardeur devant le trône du Très-Haut pour le pays qu'ils ont arrosé de leurs larmes, fertilisé de leurs sueurs, rougi et sanctifié de leur sang.

La Floride, la Louisiane, le Texas, le Nouveau-Mexique, la Californie, le Maine, New-York, le Maryland, le Michigan, le Wisconsin, l'Illinois et l'Alabama avaient des missions catholiques indiennes, longtemps avant la révolution américaine de 1776.

Ces missionnaires furent aussi les premiers pionniers de la civilisation, les premiers explorateurs des terres, le long de nos lacs du Nord, les premiers à descendre le Mississipi et à remonter le Missouri, les premiers à pénétrer dans plus d'une forêt sans route, là où à présent nous voyons des cités populeuses et prospères.

Les révolutions qui eurent lieu en Europe, spécialement la révolution anglaise de 1688, les lois pénales édictées contre les catholiques, et rigoureusement exécutées dans

(1) En 1776, il n'y avait pas un seul catholique à Rhode-Island.

l'ancien et le nouveau monde, la suppression des Jésuites en 1773, et d'autres causes encore paralyèrent et souvent même anéantirent nos établissements catholiques, soit chez les Indiens, soit chez les émigrés européens.

L'Eglise romaine fut perécutée, même dans le Maryland, qui avait été fondé et colonisé par des catholiques, et qui, à si juste titre, avait été appelé : La terre du Sanctuaire.

Au siècle pas é, lorsque les treize colonies déclarèrent leur indépendance, on comptait à peine 30,000 catholiques parmi les colons ; plus de la moitié habitaient le Maryland, et environ un quart la Pensylvanie ; ils n'avaient en tout, pour les secours religieux, que dix neuf prêtres, qui tous, sans exception, étaient membres de l'ancienne Compagnie de Jésus.

A la fin de la guerre de l'Indépendance, il n'y avait en cette contrée que 25 prêtres et environ 40,000 catholiques, gouvernés par un vicaire de l'évêque de Londres ; car jusqu'en 1790 les Etats-Unis n'eurent point d'évêque.

A présent, dans nos trente-huit Etats, nous comptons onze archevêques, cinquante évêques, plus de cinq mille prêtres, six à sept millions de catholiques, environ neuf mille églises et chapelles, soixante-trois collèges, sans rien dire des couvents, des instituts, des écoles paroissiales, des asiles, des hôpitaux que nous comptons par centaines. Ainsi donc, au commencement de ce siècle nous n'étions que la centième partie de la population ; tandis qu'à présent nous formons à peu près un sixième de la totalité des habitants de la République. (1)

En juillet 1776, bien que les catholiques ne formassent que le centième de la population, ils avaient leurs représentants parmi les cinquante-six signataires de la déclaration de l'Indépendance.

Charles Carroll de Carrollton, qui non seu-

lement professait mais pratiquait le catholicisme, fut élu représentant le 2 juillet, jour où la Déclaration fut acceptée ; il prit sa place au Congrès le 4, jour où elle fut solennellement signée. Il n'était pas tenu d'apposer sa signature à un bill qui avait passé avant son admission ; cependant, il fut heureux de signer avec les autres membres, et comme quelqu'un s'écriait : il y va de vos millions, et qu'un autre faisait remarquer qu'il y avait plusieurs Charles Carroll, il reprit la plume et écrivit après son nom ces mots : de Carrollton, afin que l'Angleterre et le reste du monde pussent reconnaître sans aucun doute celui qui risquait ses millions.

Que la catholique France et la catholique Espagne furent les premières alliées des colonies luttant pour leur indépendance ; qu'une puissance catholique, la France, fut la première à reconnaître cette indépendance, et à souhaiter la bienvenue à la nouvelle République dans la famille des nations ; que deux catholiques, Daniel Carroll de Duddington et Thomas Fitzsimmons furent membres de la convention qui élaborait la constitution ; que le Rév. Dr John Carroll, jésuite, qui devint plus tard le premier évêque des Etats-Unis, se chargea d'une mission patriotique au Canada, à la demande du Congrès continental, en compagnie de son illustre cousin Carroll de Carrollton, de Benjamin Franklin de Pensylvanie et de Samuel Chaze de Maryland ; qu'un catholique, Barry, acquit le titre enviable de Père de la Marine Américaine ; que, parmi tous les catholiques américains, il n'y eût pas un seul tory, pas un seul adversaire de l'indépendance de son pays ; ce sont là autant de faits trop bien connus pour avoir besoin d'être répétés ici.

Il me semble que j'en ai dit assez pour montrer que, comme catholiques, nous avons des raisons spéciales pour nous réjouir en ce jour glorieux du premier centenaire de notre Indépendance.

Mais ma tâche serait incomplète si, en vous parlant en ce lieu, je n'établissais qu'à côté des motifs qui vous sont communs

(1) Ces chiffres ont considérablement augmenté depuis 1876.

avec vos coreligionnaires et avec vos concitoyens de toute religion, il y en a de particuliers pour vous-mêmes.

Cette paroisse ou congrégation de S. Joseph est plus ancienne que la République. Ici, mes frères, ici, dans ce lieu même, l'hymne d'actions de grâce, *Gratias agamus Domino Deo nostro*, a été chanté au saint sacrifice de la Messe, plus de quarante ans avant que la déclaration de l'Indépendance ne fût lue dans la salle des États. Car l'ancienne chapelle de S. Joseph, bâtie par le Père Greaton, (1) fut consacré en 1733, à la même place où vous rendez à présent le culte au Seigneur. Le saint sacrifice, i est vrai, fut célébré à Philadelphie, dès 1686 ; mais il n'y a pas de preuve qu'aucune chapelle existât à Philadelphie avant 1733, quand toute la population de cette ville montait tout au plus à quarante personnes.

Comme le lierre enveloppe les murs d'une antique cathédrale, ainsi les souvenirs sacrés et memorables enlacent et couvrent d'une verdure perpétuelle l'histoire du lieu où je vous parle. Ces souvenirs sont trop nombreux pour les mentionner tous ; je n'en citerai qu'un petit nombre.

C'est ici, en 1780, qu'après la reddition de Cornwallis, les généraux Washington et Lafayette assistèrent, avec les comtes de Rochambeau et de Grasse, à un *Te Deum* d'actions de grâce.

L'Église catholique de S. Joseph, écrit un chroniqueur du temps, était brillamment illuminée, le R. P. Farmer célébrait, assisté par le R. P. Molyneux, en présence de M. de la Luzerne, Ministre du roi de France, et de sa suite.

Quand tous les États-Unis ne formaient encore qu'un seul diocèse catholique, celui de Baltimore, son premier évêque, le véné-

(1) Le P. Joseph Greaton, de la Comp. de Jésus, était anglais, ainsi que le P. Henri Neale, son vicaire. Le P. Robert Molyneux établit une école à St. Joseph en 1783. Les Jésuites quittèrent S. Joseph en 1799, et y furent rappelés en 1833, par Mgr Kenrick. L'église actuelle date de 1833.

table John Carroll, prêcha l'évangile dans notre église, administra les sacrements et offrit le saint sacrifice de la messe. Cette église fut le siège épiscopal des trois premiers évêques de Philadelphie, les Rév. DD. Egan, Conwell et Kenrick ; notre église était alors la cathédrale de Philadelphie. C'est ici que le grand archevêque de New-York, le T. R. J. Hughes, reçut le saint ordre de la prêtrise, et en exerça les diverses fonctions.

Et que dirai-je, mes frères, des Pères Jésuites qui, pendant plus de cent ans, ont eu la charge de cette église et de cette congrégation, depuis le Père Greaton jusqu'au Père Barbelice, sous la direction pastorale et paternelle desquels ce temple était vraiment, pour vos pères vos aïeux et vos bis-aïeux, la maison de Dieu et la porte du Ciel. Oui, vos ancêtres s'attachèrent à cette église de S. Joseph comme des enfants à leur mère ; et vous, leurs descendants de la troisième et de la quatrième génération, vous vous montrez fidèles à leurs enseignements et à leurs exemples.

On ne peut en douter, nos ancêtres, pasteurs et peuples, du haut du ciel, regardent avec joie le spectacle que nous leur offrons aujourd'hui, ils prennent une large part à notre joie nationale ; ils unissent leurs prières aux nôtres, afin que notre République, couronnée d'une paix et d'une prospérité non-interrompues, puisse croître en vertu, en grandeur et en gloire, et rester ainsi l'objet de l'admiration des hommes et de la faveur de Dieu, jusqu'au moment où, ses destinées terrestres étant accomplies, ses fidèles enfants pourront se rencontrer autour du grand autel céleste, pour offrir au Seigneur l'action de grâces éternelles.

Car, mes frères, comme ministre du Seigneur, avant de conclure ce discours, je dois me souvenir que nous avons tous une autre patrie encore, la patrie céleste, patrie dont la splendeur effacera toutes les gloires de la patrie terrestre.

Nous avons un Libérateur, un Sauveur qui nous a donné plus que la liberté, plus

que l'Indépendance, plus que d'immenses richesses, il nous a donné Dieu, en se donnant Lui-même à nous. A Lui tout honneur et toute gloire dans les siècles des siècles.

(Fin)

## APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUR DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour mai 1899

Désignée par Son Em le Cardinal Préfet de la Propagande et benné par Sa Sainteté Léon XIII :

I LA CONVERSION DES JUIFS.

La question juive est aujourd'hui celle qui, de toutes peut-être, préoccupe davantage, et à bon droit, quiconque a souci du salut des peuples chrétiens. On a dénoncé, avec une admirable vigueur, la conquête juive, qui, particulièrement en France, semblerait presque un fait accompli. Les Juifs n'ont-ils pas dans leur main les trois grandes forces du jour : la Franc-Maçonnerie, l'or et la presse ?

A DIEU ne plaise que nous voulions ralentir le mouvement de légitime défense qui s'impose et qui se propage de tous côtés. Mais, dans ce "combat pour la vie," qu'ils que soient les torts des Juifs et le suprême danger qu'ils nous font courir, n'oublions pas ce que demandent, à leur égard, la justice et la charité.

Or, elles demandent que, dans cette lutte, nous ne nous en prenions pas à la race même des Juifs, si odieusement ridiculisée par les ennemis de l'Église, les Celse et les Voltairiens.

Pour nous, cette race, c'est la race bénie de nos frères aînés ; c'est elle qui nous a donné le Sauveur Jésus et la très sainte Vierge MARIE, et nos plus glorieux ancêtres.

Que si les Juifs ont toujours été un obstacle et sont aujourd'hui un effroyable péril pour les sociétés chrétiennes, ce n'est pas "parce qu'ils sont Semites et que nous sommes Aryens ;" mais c'est parce que, devenus infidèles à leur incomparable vocation, et cela jusqu'au déicide, ils continuent à transformer criminellement l'idée messianique, qui était leur gloire et leur raison d'être en un rêve persévérant et obstiné de domination temporelle sur tout l'univers.

Mais ne l'oublions pas. leur prévarication n'aura qu'un temps. Comme le montre Corneille de la Pierre (*in Epist. ad Rom. XI*), c'est une tradition certaine, à laquelle ont adhéré tous les Pères de l'Église et les

interprètes, qu'il y aura un jour une conversion en masse de la nation juive, et que ce retour sera le signal d'un splendide triomphe du Seigneur Jésus.

Prions donc avec une vive affection pour ces frères égarés. Ce que l'Église fait officiellement et solennellement chaque année, le jour du vendredi saint, faisons-le souvent dans nos prières quotidiennes, et surtout pendant ce mois, selon l'intention de Sa Sainteté Léon XIII : demandons instamment au Cœur de Jésus "de faire tomber le voile qui couvre ces cœurs aveugles ;" en sorte que les brebis perdues d'Israël rentrant enfin au bercail, il n'y ait plus qu'un seul troupeau et un seul Pasteur.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour la conversion au peuple juif, toujours rebelle à la vraie foi, afin que ce retour des brebis perdues d'Israël avance l'heure désirée où il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul Pasteur.

Dom Bosco et V. Hugo

Dom Bosco à la fin de mars 1883, séjourna quelque temps à Paris. Dès que la présence de ce vieux prêtre dans la capitale fut connue, elle prit les proportions d'un événement.

Un soir, un vieillard à l'air pensif, au maintien noble mais un peu sombre et hautain, demanda, sans se nommer, à voir Dom Bosco. On l'introduisit dans un salon d'attente : il attendit trois heures. A onze heures, son tour venu, il entra, salua poliment l'humble prêtre, puis il lui fit très nettement sa profession d'incrédulité, surtout aux miracles "Je n'ajoute aucune foi, lui dit-il, aux miracles que certains vont proclamant."

Dom Bosco entendant ce vieillard qu'il ne connaissait pas lui déclarer qu'il ne croyait pas au miracle, ne chercha pas à le connaître, et il ne discuta point. Il se contenta d'enfoncer dans son âme, comme une sonde, doucement, adroitement, une série de questions.

Parmi ces questions, il en est deux surtout auxquelles le visiteur inconnu ne s'at-

tendait pas et qui l'embarrassèrent, le firent réfléchir, et même le troublèrent un peu.

Le saint dirigea la conversation de manière qu'elle l'amena vite à demander à son interlocuteur :

“ *Qu'admettez-vous en fait de vie future ?* ”

Ce qu'il admettait ! Il ne le savait pas. Il y avait longtemps qu'il n'avait pas songé à cela. Il répondit :

“ Ne perdons pas de temps à traiter cette question : je parlerai de la vie future quand je me trouverai dans le futur. ”

Dom Bosco ne fit nullement attention à ce qu'il y avait de cassant, de brusque et de sec dans la réponse qu'on vient de lire, et il continua tranquillement à sonder son homme. Quand il eut bien lu dans l'âme qui était devant lui ce qu'il voulait y lire, il posa résolument cette dernière question :

“ Si vous êtes ainsi, qu'espérez-vous donc ? Bientôt le présent ne vous appartiendra plus. Le futur, vous ne voulez pas qu'on vous en parle. Quelle est donc votre espérance ? ”

A cette question, le poète, qui jusque-là avait tenu le front haut et regardé de haut, baissa la tête et regarda au delans de lui-même. Au lieu de répondre, il se prit à méditer. Car s'il s'était résigné à n'avoir plus de foi, il n'avait jamais pu se résigner à n'avoir plus d'espérance.

Son espérance n'était qu'un *songe*. Mais pour réveiller le *songeur*, il suffisait de lui dire : Quand on espère, on espère quelque chose. Vous, qu'espérez-vous donc ? Ce a vient de lui être dit, et voilà pourquoi il ressemblait à un homme qui s'éveille et qui cherche à saisir la réalité de ce qu'il a vu dans un rêve.

Le saint laissa le poète quelque temps pensif, puis voyant qu'il avait touché le fond de l'âme :

“ Il vous faut penser à l'avenir suprême. Vous avez devant vous un peu de vie encore : si vous en profitez pour rentrer dans le sein de l'Eglise et implorer la miséricorde de Dieu, vous serez sauvé, et sauvé pour toujours. Dans le cas contraire, vous mourrez en incrédule, en réprouvé. ”

Le poète alors répondit : “ Je sais que de tous mes amis, très avancés en fait de philosophie, aucun n'a jamais résolu le problème : ou l'éternité malheureuse ou le néant. ” Puis il ajouta : “ Je veux méditer sur ce que vous venez de me dire, et, si vous le permettez, je reviendrai vous voir. ”

L'illustre visiteur avait voulu se cacher ; maintenant il tenait à se faire connaître.

Il serra la main du saint prêtre, et, en le quittant, il lui remit sa carte. Son visiteur inconnu sorti, Dom Bosco prit cette carte et il y lut : *Victor Hugo*. Quelques jours après, à la même heure, Victor Hugo revint. Et abordant le saint pour la seconde fois, il lui prit les mains, et il lui dit :

“ Je ne suis plus le personnage de l'autre jour : je vous ai fait une plaisanterie en me présentant comme un incrédule. Je suis Victor Hugo, et je vous prie de vouloir bien être mon ami dévoué. Je crois à l'immortalité de l'âme, je crois en Dieu, et j'espère bien mourir entre les bras d'un prêtre catholique qui puisse recommander mon âme au Créateur. ”

On sait que deux ans après cette entrevue, dans ce même mois de mai au milieu duquel il avait manifesté à Dom Bosco son espoir de mourir *entre les bras d'un prêtre catholique*, Victor Hugo fut atteint de la maladie qui l'emporta. Dans la soirée du 22 mai, il paraissait devant Dieu, mais sans avoir été assisté par un prêtre.

Pauvre grand poète, que ne s'est-il jeté aux genoux de Dom Bosco pour lui demander l'absolution, alors que la grâce l'en pressait !

(Semaine de Lille.)

— o —

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

CHICOUTIMI.—Le *Progrès du Saguenay* dit que le nouvel évêché de Chicoutimi aura 80 pieds sur 48, sera construit en briques, avec coins, encadrement des portes, châssis, pilastres en pierres de taille, et couverture en tôle galvanisée. Il aura deux étages avec toit français et tourelle au centre de l'édifice. Les deux étages auront respectivement 15 et 14 pieds de hauteur. Le nouvel édifice accusera un des plus beaux sites de la ville, à quelques arpents du séminaire, de la cathédrale, du couvent et de l'hôpital, précisément un peu en arrière de l'évêché actuel, et à un arpent plus à l'ouest.

PARIS.—Les étudiants catholiques de Paris, au nombre de 800, viennent d'adresser au S. Pontife, une belle adresse dans laquelle ils protestent de leur dévouement inaltérable, de leur filial amour, et revendiquent la restauration de sa souveraineté temporelle.